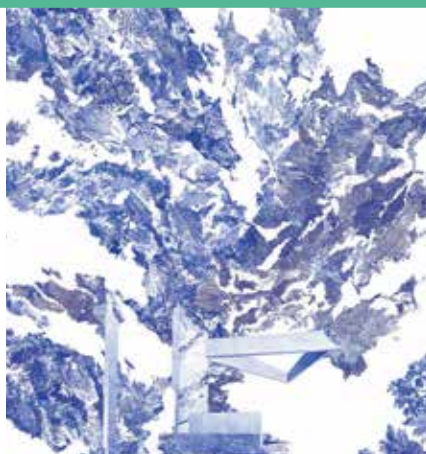




ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS
INSTITUT DE FRANCE

2025

SÉANCE
SOLENNELLE
DE RENTRÉE



Je vous souhaite la bienvenue sous la Coupole du Palais de l'Institut de France. Chaque année, la Séance solennelle de rentrée de l'Académie des beaux-arts est l'occasion de célébrer, ensemble, la création artistique, sa richesse et sa diversité.

Le soutien à la création artistique reste en effet l'une de nos priorités, aux côtés de nos autres missions que sont principalement la préservation du patrimoine, le conseil des pouvoirs publics en matière culturelle ou encore l'aide aux artistes en difficulté.

La création artistique est aujourd'hui incarnée, devant vous, par la soixantaine d'artistes lauréats de nos prix mais aussi par la quarantaine d'artistes et chercheurs que nous accueillons chaque année en résidence dans nos propriétés ou encore ceux qui sont reçus en partenariat dans d'autres institutions.

Pour élaborer ce palmarès, notre Compagnie s'est attachée tout au long de l'année à distinguer l'émergence de nouveaux talents mais aussi à saluer des créateurs pour l'ensemble de leur carrière, dans toutes les disciplines artistiques, grâce aux nombreux prix qu'elle accorde annuellement, sur ses fonds propres ou grâce à la générosité des donateurs qui lui font confiance. De nouveaux prix ont par ailleurs été créés cette année, venant ainsi amplifier l'action commune tournée vers la création et portée par l'Académie et ses partenaires. Je souhaite ici remercier très chaleureusement l'ensemble des donateurs.

Le soutien aux artistes s'accompagne, pour certains prix, par l'organisation d'expositions dans nos espaces, notamment au Pavillon Comtesse de Caen (Palais de l'Institut de France) ou encore dans La Galerie de l'Académie des beaux-arts nouvellement créée et ouverte depuis cet automne au sein de la Galerie Vivienne. C'est une joie pour l'Académie d'y dévoiler le travail de jeunes artistes ou de créateurs confirmés auprès de visiteurs de plus en plus nombreux.

Nos activités philanthropiques se déploient également à travers nos fondations abritées qui œuvrent pour soutenir des artistes, la création ou des projets avec l'exigence d'excellence qui est la nôtre.

La proclamation de ces prix est l'occasion de rencontres entre ces diverses générations d'artistes à l'image des échanges qui ont lieu entre les membres et correspondants de l'Académie des beaux-arts, chaque mercredi après-midi, dans nos séances de travail.

Cette séance, l'un des temps forts de notre Compagnie, témoigne de l'espoir que nous plaçons dans tous les nouveaux talents et de la reconnaissance que nous avons envers les grands créateurs de notre temps. Nous sommes heureux de partager ce moment avec vous.

Soyez les bienvenus à l'Académie des beaux-arts !



Laurent Petitgirard
compositeur et chef d'orchestre
secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts

PROGRAMME

Ouverture de la séance du mercredi 19 novembre 2025

Coline Serreau, présidente
Laurent Petitgirard, secrétaire perpétuel

Hommage aux disparus

Coline Serreau, présidente

Chœur Opéra Junior

lauréat du prix Liliane Bettencourt pour le chant choral 2025

Kondalilla de Stephen Leek
Mass (Introit & kyrie) de Steve Dobrogosz

Proclamation du palmarès des prix de l'année 2025

Adrien Goetz

Orchestre de Picardie

Ma Mère l'Oye de Maurice Ravel
I. Pavane de la Belle au bois dormant, II. Petit Poucet, III. Laideronnette, impératrice des pagodes, IV. Les Entretiens de la Belle et de la Bête, V. Le Jardin féérique

Suite de la proclamation du palmarès

Adrien Goetz

Orchestre de Picardie

Tres Ensayos y un Epílogo de Martin Matalon
création mondiale, commande de la Fondation Simone et Cino Del Duca – Institut de France sur proposition de l'Académie des beaux-arts

Discours de Laurent Petitgirard, secrétaire perpétuel

L'espace en musique

Orchestre de Picardie

Symphonie n°3 - Mouvement III : Poco allegretto de Johannes Brahms

et la participation de Michaël Levinas, Gilles Claraz et François Garraud

Avec le chœur *Opéra Junior*, dirigé par Albert Alcaraz
et l'Orchestre de Picardie – Orchestre national en région Hauts-de-France
(direction musicale Johanna Malangré) dirigé par Laurent Petitgirard et Martin Matalon

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Elle encourage la création artistique dans toutes ses expressions et veille à la défense du patrimoine culturel français.

Elle poursuit ses missions **de soutien à la création** en aidant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement et la gestion de résidences d'artistes et de chercheurs, et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique. Institution pluriséculaire, héritière des académies royales instituées au XVII^e siècle, elle est aujourd'hui, de même que les autres académies, dotée d'un statut particulier qui lui permet de s'administrer librement.

Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts conduit

également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique lors de ses séances hebdomadaires du mercredi.

Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que, notamment, le **Musée Marmottan Monet** (Paris), la **Villa et la Bibliothèque Marmottan** (Boulogne-Billancourt), la **Maison et les jardins de Claude Monet** (Giverny), la **Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild** (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la **Maison-atelier Lurçat** (Paris), la **Villa Dufraigne** (Chars), **l'Appartement d'Auguste Perret** (Paris) et la **Galerie Vivienne** (Paris) dont elle est copropriétaire et où elle vient d'ouvrir **La Galerie de l'Académie des beaux-arts**, son nouvel espace d'exposition.



Elle entretient en outre une **politique active de partenariats** avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes, et abrite de **nombreuses fondations**.

Constituée autour de l'idée de pluridisciplinarité, l'Académie des beaux-arts réunit **67 membres répartis au sein de 9 sections artistiques, 16 membres associés étrangers et 67 correspondants, placés « sous la Protection du Président de la République »**.

Ces personnalités émérites du monde de l'art et de la culture apportent à la Compagnie leurs sensibilités différentes au service d'un même objectif, l'encouragement des expressions artistiques contemporaines dans toute leur diversité.



PEINTURE

Prix artistique de la Fondation
Simone et Cino Del Duca – Institut de France
décerné à **François Boisrond**

La Fondation Simone et Cino Del Duca – Institut de France récompense chaque année plusieurs artistes sur proposition de l'Académie des beaux-arts.

Depuis 2014, un Grand Prix artistique de dimension internationale et doté d'un montant de 100 000 euros, est alternativement remis à un artiste en peinture, sculpture ou composition musicale.

Deux prix de 25 000 euros chacun sont par ailleurs décernés dans les deux disciplines non attributaires du Grand Prix.

En composition musicale, le prix est partagé entre un prix de composition (15 000 euros) et un prix d'interprétation (10 000 euros).

Abritée à l'Institut de France depuis janvier 2005, la Fondation poursuit fidèlement l'action de Simone Del Duca (1912-2004), correspondante de l'Académie des beaux-arts, en conduisant d'importantes actions de mécénat dans le domaine des arts, des sciences et des lettres.



Légendes de haut en bas :
L'Escarpolette (Pré St-Gervais),
1996, acrylique sur toile
Ferdinand Holder Musée de Genève,
huile sur toile, 2002
© ADAGP, Paris, 2025

Prix Pierre Cardin – Académie des beaux-arts
décerné à **Madeleine Roger-Lacan**

Pierre Cardin (1922-2020), qui fut membre de l'Académie (section des membres libres), avait souhaité encourager les jeunes générations d'artistes en créant cinq prix destinés à saluer des parcours d'excellence dans les disciplines de la peinture, sculpture, architecture, gravure, dessin et composition musicale.

Ces prix annuels, décernés sur proposition de chacune des sections concernées de l'Académie grâce au soutien de Rodrigo Basilicati-Cardin, sont dotés chacun d'un montant de 8 000 euros.



Fleurs mort vie, huile, miroir, acrylique, fusain, poussière, épluchure sur toile, 2023
© Uwe Walter © ADAGP, Paris, 2025

Prix Verdaguer –
Institut de France
décerné à **Marie-Cécile Marques**

Ce prix de l'Institut de France est attribué annuellement sur proposition de l'Académie des beaux-arts à un artiste peintre.

Il est doté d'un montant de 1 300 euros.



Paradis © Marie-Cécile Marques © ADAGP, Paris, 2025

Prix d'Encouragement
décerné à **Miryam Haddad**

Ces prix sont attribués chaque année à de jeunes artistes en peinture, sculpture, architecture, gravure, dessin et composition musicale sur proposition de chacune des sections concernées de l'Académie des beaux-arts.

Depuis 2024 ils sont également décernés en photographie, cinéma et chorégraphie. Ils sont dotés chacun de 3 000 euros.



Le brin de l'aube, 2021, huile sur toile, diptyque
Courtesy the Artist and Art : Concept, Paris. Photo : Romain Darnaud
© ADAGP, Paris, 2025

SCULPTURE

Grand Prix
de l'Académie
des beaux-arts

décerné à **Pascale Marthine Tayou**

Les Grands Prix de l'Académie des beaux-arts ont été créés en 2023 sur proposition de Laurent Petitgirard, secrétaire perpétuel.

9 Grands Prix correspondants aux 9 sections de l'Académie (peinture, sculpture, architecture, gravure et dessin, composition musicale, membres libres, cinéma et audiovisuel, photographie, chorégraphie) sont décernés à raison de 3 par an. Ils mettent à l'honneur des artistes de nationalité française ou étrangère s'étant illustrés grâce à l'excellence de leur carrière ou le caractère particulièrement remarquable d'une œuvre récente ou d'une action récemment menée.

La dotation des Grands prix, d'un montant de 30 000 euros respectivement, est mise à la disposition de chaque lauréat, invité à répartir cette somme entre plusieurs artistes dont il apprécie l'œuvre ou l'action.



Photographe : Lorenzo Fiaschi. Courtesy : Galleria Continua, San Gimignano / Beijing / Les Moulins / Habana et VnH Gallery

Prix artistique
de la Fondation Simone
et Cino Del Duca –
Institut de France

décerné à **Pascal Convert**



Bibliothèque cristallisée Pablo Picasso (détail), Musée Picasso, Paris, 2025 © Théo Pitout © ADAGP, Paris, 2025

Prix Pierre Cardin –
Académie des beaux-arts

décerné à **Élise Peroi**



« Peut-être ce jardin n'existe-t-il qu'à l'ombre de nos paupières baissées », 2022, CACC, Clamart © Margot Montigny © ADAGP, Paris, 2025

Prix Georges Coulon –
Institut de France

décerné à **Christophe Tabet**

Ce prix de sculpture figurative de l'Institut de France est attribué annuellement sur proposition de l'Académie des beaux-arts à un jeune artiste européen. Il est doté d'un montant de 7 000 euros.



Coffre du Temple de Sature, présenté à la Maison Fraternelle en 2024

Prix de la Fondation
Pierre Gianadda –
Académie des beaux-arts

décerné à **Michel Blazy**

Ce prix a été créé en 2010 par Léonard Gianadda (1935-2023), qui fut membre associé étranger de l'Académie, en mémoire de son frère Pierre (1938-1976). Ouvert à toutes les formes d'expression sculpturale, il récompense un sculpteur pour l'ensemble de son œuvre. Il est doté d'un montant de 5 000 euros.



Patman 2 (grand), 2006, bois, pâtes de soja, colorant alimentaire. Photo : Marc Domage. © Michel Blazy. Courtesy : Art : Concept, Paris © ADAGP, Paris, 2025

Prix Paul Niclausse –
Académie des beaux-arts

décerné à **Séverine Hubard**

Créé en 2017 en mémoire du sculpteur Paul Niclausse (1879-1958), qui fut membre de l'Académie, ce prix récompense chaque année un sculpteur français et est doté d'un montant de 5 000 euros.



Village, 2009. Sculpture monumentale, collection Musée d'Art Moderne et Contemporain de la ville de Strasbourg © ADAGP, Paris, 2025

Prix Frédéric et Jean
de Vernon –
Académie des beaux-arts

décerné à **Thomas Buswell**



Le Prix Frédéric et Jean de Vernon, prix biennal attribué à un artiste sculpteur de moins de 40 ans, est doté d'un montant de 2 500 euros.

Vue de l'exposition « Roseau social », project room du Plateau, Frac Île-de-France, 2024 © Martin Argyroglo

Prix d'Encouragement

décerné à **Shengqi Kong**



Topinambours Troubadours, série de sculptures in situ, Vent des Forêts, Meuse, 2024 © VdF © ADAGP, Paris, 2025

ARCHITECTURE

Grand Prix de l'Académie des beaux-arts
décerné à l'agence Herzog & de Meuron



© Diana Pfammatter

Prix Pierre Cardin – Académie des beaux-arts
décerné à Déchelette Architecture



Casa Franca
© Mathieu Salvaing

Prix Paul et André Arfvidson – Académie des beaux-arts
décerné à Canal Architecture

Le Prix Paul et André Arfvidson, du nom de l'architecte André Arfvidson (1870-1935) et de son fils Paul, a été entièrement reconfiguré à l'issue d'une réflexion menée par la section d'architecture de l'Académie des beaux-arts.

Il récompensera désormais chaque année une « intervention créatrice » effectuée sur un site patrimonial du XX^e siècle, celle-ci devant avoir été réalisée en France au cours des cinq dernières années.

Ce prix est doté d'un montant de 7 000 euros.



Mouzaia, Canal architecture
© Pierre L'Excellent

Concours d'Architecture de l'Académie des beaux-arts
Prix Charles Abella

Finalistes de la 2^e édition

1. **Bernadetta Budzik & Rachel Rouzaud** : projet *Contre avec vents et marées*
2. **Etienne Gilly & Gianluca Bugel** : projet *Arène-europe*
3. **Iris Lacoudre** : projet *Home away*
4. **Mathieu Lucas** : projet *Migrer*

En janvier 2023 a été lancé le nouveau Concours d'Architecture de l'Académie des beaux-arts. Désormais biennal en alternance avec le Grand Prix d'Architecture Charles Abella attribué à une figure du monde de l'architecture, ce concours destiné aux nouvelles générations d'architectes propose tous les deux ans un thème de travail autour duquel les candidats doivent formuler une proposition de recherche, matérialisée sous la forme d'une restitution au Pavillon Comtesse de Caen (Palais de l'Institut de France).

Pour la 2^e édition du concours, les candidats étaient invités à travailler sur le thème « Migrer », thème qui avait été choisi pour la séance solennelle de rentrée des cinq académies en 2024.

Le Prix Charles Abella, attribué au projet lauréat de l'édition, sera annoncé lors de l'inauguration de l'exposition qui se tiendra au Pavillon Comtesse de Caen du 11 décembre 2025 au 1^{er} février 2026. Le Prix Charles Abella est doté d'un montant de 20 000 euros, les trois mentions attribuées aux autres projets d'un montant de 5 000 euros.



Bernadetta Budzik & Rachel Rouzaud



Iris Lacoudre



Etienne Gilly & Gianluca Bugel



Mathieu Lucas

ARCHITECTURE

Prix du dessin d'architecte Louis Le Masson – Académie des beaux-arts

1^{er} Prix décerné à **Frédéric Borel**
2^e Prix décerné à **Pierre Dufour**

Créée en 2023 par Bernard le Masson en mémoire de ses aïeux Louis Le Masson (1743-1829), architecte et ingénieur, et François Masson (1745-1807), sculpteur, la Fondation a pour but de soutenir la création artistique et l'accès à la culture et l'art, à travers l'attribution de bourses, le soutien à des résidences d'artistes et l'organisation de prix, en particulier dans les domaines de l'architecture, des arts visuels et de la sculpture.

La Fondation a souhaité créer, en 2025, le Prix du dessin d'architecte Louis Le Masson, qui vise à reconnaître un architecte vivant, présentant des dessins à la genèse d'un projet d'architecture.

Ce prix a vocation à encourager des architectes, notamment en milieu de carrière, à développer leurs idées et leurs œuvres.

En 2025, deux prix sont décernés : le 1^{er} prix d'un montant de 30 000 euros et le 2^e prix d'un montant de 10 000 euros.

Ce prix est attribué en alternance avec le prix de sculpture François Masson.

Une exposition consacrée à ce prix sera présentée à La Galerie de l'Académie des beaux-arts au printemps 2026 (Galerie Vivienne).

Frédéric Borel
Oberkampf
© ADAGP, Paris, 2025

Pierre Dufour
Château Lafite Rothschild
© Pierre Dufour



Prix internationaux de la Fondation Jacques Rougerie – Académie des beaux-arts

Depuis 2010, la Fondation Jacques Rougerie organise chaque année un concours international d'architecture et d'innovation pour permettre aux architectes, designers, ingénieurs et urbanistes d'apporter des réponses aux grands défis de notre siècle par le développement de projets visionnaires, et biomimétiques. 4 prix sont décernés, respectivement dotés d'un montant de 5 000 euros.



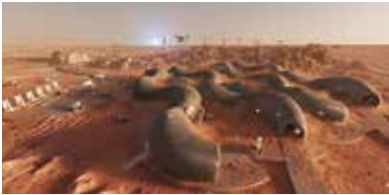
Grand Prix « Architecture et Innovation liées aux enjeux littoraux et à la montée des eaux » Katrin Thomas



Grand Prix « Architecture et Innovation pour l'espace » Thomas Herzig et Daniil Zhiltsov



Grand Prix « Architecture et Innovation pour la Mer » Nawrass Kamour et Josua Hefti



Prix Spécial « Lab Architecture & Innovation » Samer El Sayary

Prix artistiques de la Fondation Jacques Rougerie – Académie des beaux-arts

Créés sur les fonds propres de l'Académie des beaux-arts en 2020, les Prix artistiques de la Fondation Jacques Rougerie récompensent des artistes explorant de nouvelles formes d'expression à l'échelle de l'océan et de l'espace. Ces prix sont respectivement dotés d'un montant de 10 000 euros.



Prix artistique pour l'Espace
Camille Pépin



Prix artistique pour la Mer
Yann Bagot
© Yann Bagot
© ADAGP, Paris, 2025

Prix d'Encouragement décerné à **Laurent Beauvillain de Montreuil**



Villa Caravelle © Stéphane Repentin

GRAVURE ET DESSIN

Prix de Gravure
Mario Avati –
Académie des beaux-arts

décerné à **Diane Victor**

Le Prix de Gravure Mario Avati - Académie des beaux-arts a été créé en 2013, en hommage au graveur Mario Avati (1921-2009), grâce à la donation d'Helen et Mario Avati, sous l'égide de l'Académie des beaux-arts et le parrainage de CAFAmerica.

D'envergure internationale, le prix, doté de 40 000 dollars, est destiné à encourager les artistes qui, par la qualité de leur œuvre, contribuent à faire progresser l'art de l'estampe, à laquelle Mario Avati a consacré sa vie. Il récompense un artiste confirmé, de toute nationalité, pour son œuvre gravée, quelle que soit la technique d'impression utilisée.

Les œuvres du lauréat font l'objet d'une exposition au Pavillon Comtesse de Caen (Palais de l'Institut de France).



The Girl Who Started the Trouble (troisième lithographie du triptyque « The Holy Masquerade »), 2019

Prix Pierre Cardin –
Académie des beaux-arts

décerné à **Claire Trotignon**



Paysages acrobatiques, Choisy, pastel sec, collages de gravures sur papier, collection privé, 2024 © ADAGP, Paris, 2025

Prix Cauvin Monet

décerné à **Yann Kebbi**

Ce prix, créé en 2025 sous l'égide de l'Académie des beaux-arts à la suite d'une donation de Françoise Cauvin Monet, petite-fille de Léon Monet, frère de Claude Monet, récompense un dessinateur et/ou un illustrateur. Les œuvres du lauréat seront exposées en 2026 au sein de La Galerie de l'Académie des beaux-arts (Galerie Vivienne).

Il est doté d'un montant de 5 000 euros.



Baie, techniques mixtes sur papier, 2020

Prix de Dessin
Pierre David-Weill –
Académie des beaux-arts

1^{er} Prix décerné à **Amélie Royer**

2^e Prix décerné à **Charles-Henry de Pimodan**

3^e Prix décerné à **Gabriel Folli**

Créé en 1971 par Pierre David-Weill (1900-1975), alors membre de l'Académie, et activement soutenu par Michel David-Weill (1932-2022), ce concours, organisé par l'Académie des beaux-arts, est ouvert aux artistes plasticiens de moins de 40 ans.

Il est doté de trois prix : 8 000 euros, 4 000 euros et 2 000 euros.

Les œuvres des lauréats ainsi qu'une sélection de dessins des finalistes feront l'objet d'une exposition organisée dans La Galerie de l'Académie des beaux-arts, nouvel espace d'exposition situé au sein de la Galerie Vivienne.



1^{er} prix. *Passage*, fusain et crayons conté sur papier Moulin du Verger, 2023 © ADAGP, Paris, 2025



2^e prix. *Pluie*, encre de Chine et crayon sur papier Arches, 2022



3^e prix. *Splendeur et misère n°2*, fusain et encre de Chine sur papier, 2024. © ADAGP, Paris, 2025

2 mentions décernées à **Thomas Julliot-Decker** et **Jérémy Louvencourt**



Il peignait comme on assemble un puzzle, fusain sur papier, 2024



Les Eternelles #09, rotring sur papier TK © ADAGP, Paris, 2025

Prix d'Encouragement

décerné à **Gabrielle Piquet**



Issu du recueil *Filer la ligne* (Éditions Barbier)

MUSIQUE

Grand Prix artistique de la Fondation Simone et Cino Del Duca – Institut de France

décerné à **Thomas Adès**

La Fondation Simone et Cino Del Duca – Institut de France récompense chaque année plusieurs artistes sur proposition de l'Académie des beaux-arts. Depuis 2014, un Grand Prix artistique de dimension inter-

naionale et doté d'un montant de 100 000 euros, est alternativement remis à un artiste en peinture, sculpture ou composition musicale.



© Marco Borggreve

Prix Liliane Bettencourt pour le chant choral

décerné au **chœur Opéra Junior de Montpellier** dirigé par Jérôme Pillement

Créé en 1989 par Liliane Bettencourt et son époux André Bettencourt (1919-2007), qui fut membre de l'Académie, le Prix Liliane Bettencourt pour le chant choral est l'une des plus importantes distinctions dans cette discipline en Europe.

Décerné en partenariat avec l'Académie des beaux-arts, ce prix a pour ambition de reconnaître et récompenser les chœurs professionnels et maîtrises d'excellence qui contribuent au rayonnement du chant choral français.



Climat, 2023. © Marc Ginot

Depuis 2016, la Fondation Bettencourt Schueller a souhaité amplifier son engagement en faveur du chant choral : à la dotation du prix de 50 000 euros s'ajoute un accompagnement du chœur lauréat dans la mise en œuvre de ses projets pouvant aller jusqu'à 100 000 euros.

Grand Prix d'Orgue international Jean-Louis Florentz – Académie des beaux-arts

Grand Prix d'Orgue et **Prix d'interprétation de la création contemporaine** décernés à **Edmond Reuzé**

Créé en 2002 sous l'impulsion du compositeur Jean-Louis Florentz (1947-2004), qui fut membre de l'Académie, ce concours est destiné à promouvoir les jeunes organistes lauréats d'un conservatoire de musique ou d'un établissement équivalent à l'étranger.

Son organisation a été confiée par l'Académie dès sa création à l'Association pour la Connaissance, la Sauvegarde et la Promotion des Orgues du Maine-et-Loire.

Le Grand Prix est doté d'un montant de 6 500 euros, et le Prix d'interprétation de la création contemporaine, nouvellement créé par l'Académie des beaux-arts en 2023, est doté d'un montant de 1 500 euros.



Prix Pierre Cardin – Académie des beaux-arts

décerné à **Fabien Cali**



© Delphine Ghosarassian

Prix Nadia et Lili Boulanger – Académie des beaux-arts

partagé entre **Héloïse Werner** et **Matthieu Stefanelli**

Ce prix, créé en 1987 à la mémoire de Nadia et Lili Boulanger est attribué tous les deux ans à un jeune compositeur ou interprète.

Il est doté d'un montant de 5 000 euros.



© Eva Vermandel



© Masha Mosconi

MUSIQUE

Prix René Dumesnil –
Académie des beaux-arts

décerné à **Frédéric Verrières**

Ce prix est attribué de manière alternative à un compositeur et à l’auteur d’un ouvrage consacré à la musique. Il est doté d’un montant de 3 000 euros.



© Zvonimir Ferina

Prix André Caplet –
Académie des beaux-arts

décerné à **Sasha J. Blondeau**

Ce prix est attribué tous les deux ans à un compositeur de moins de 40 ans. Il est doté d’un montant de 2 500 euros.



© Droits réservés

Prix d’Encouragement

décerné à **Yves Balmer**



© Anne Bled

MEMBRES LIBRES

Prix d’Encouragement

décerné à **Wassili Joseph**

Ces prix sont attribués chaque année à de jeunes artistes en peinture, sculpture, architecture, gravure, dessin et composition musicale sur proposition de chacune des sections concernées de l’Académie des beaux-arts.

Depuis 2024 ils sont également décernés en photographie, cinéma et chorégraphie. Ils sont dotés chacun de 3 000 euros.



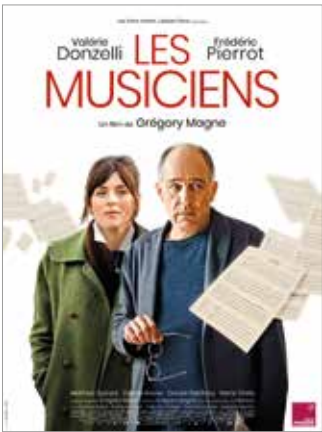
© Musée des beaux-arts de Rouen

CINÉMA

Prix François-Victor
Noury – Institut de France

décerné à **Grégory Magne**

Le prix François-Victor Noury est décerné chaque année par l’Institut de France, sur proposition de l’Académie des beaux-arts à un jeune cinéaste. Il est doté d’un montant de 10 000 euros.



Prix d’Encouragement

décerné à **Louise Courvoisier**



PHOTOGRAPHIE

Prix de Photographie
de l’Académie
des beaux-arts –
William Klein

décerné à **Arno Rafael Minkinen**

Le Prix de Photographie de l’Académie des beaux-arts – William Klein a été créé en 2019 par l’Académie des beaux-arts, avec le soutien du *Chengdu Contemporary Image Museum*, en hommage à l’œuvre de William Klein.

Ce prix de consécration, biennal, d’envergure internationale, récompense un photographe pour l’ensemble de sa carrière et de son engagement en faveur de la photographie.

Il est doté d’un montant de 120 000 euros.



Fosters Island, 2020 © Arno Rafael Minkinen

PHOTOGRAPHIE

Grand Prix de l'Académie des beaux-arts
décerné à **Sarah Moon**



© Sarah Moon

Prix d'Encouragement
décerné à **Laure Winants**

Ces prix sont attribués chaque année à de jeunes artistes en peinture, sculpture, architecture, gravure, dessin et composition musicale sur proposition de chacune des sections concernées de l'Académie des beaux-arts. Depuis 2024 ils sont également décernés en photographie, cinéma et chorégraphie. Ils sont dotés chacun de 3 000 euros.



© ADAGP Paris, 2025

CHORÉGRAPHIE

Bourse de la Fondation pour la Danse
Thierry Malandain – Académie des beaux-arts
décernée à **Claire Lonchamp**

Créée en 2024 par Thierry Malandain, membre de l'Académie, la Fondation pour la Danse accompagne notamment la reconversion des danseurs professionnels.



Prix d'Encouragement
décerné à **Émilie Lalande**



Le Carnaval des animaux © Anais Boseilhac

OUVRAGES D'ART

Prix du Cercle Montherlant – Académie des beaux-arts
décerné à **Éric Pagliano** pour **L'art du dessin. Les processus de création** publié aux éditions **Citadelles & Mazenod**

Créé en 2002 à l'initiative du Cercle Montherlant, ce prix récompense chaque année un ouvrage de langue française illustré et consacré à l'art. Il est soutenu financièrement depuis 2023 par Philippe Bénacin, président-directeur général de la société *Interparfums*.

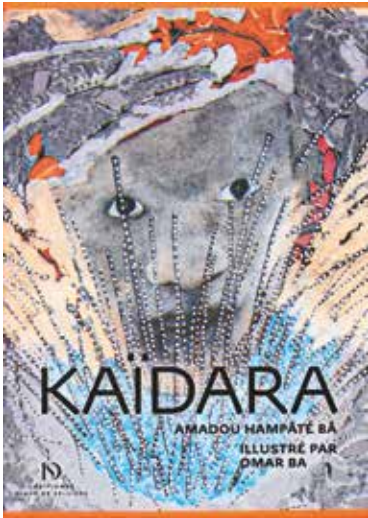
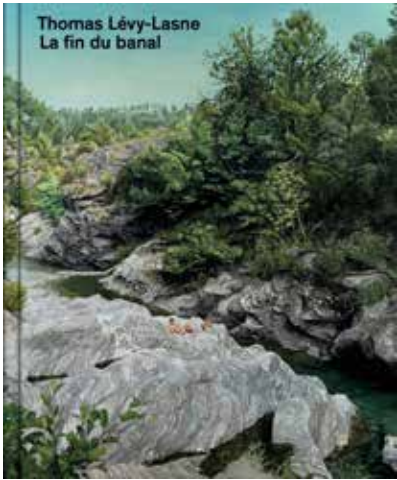
Doté d'un montant de 10 000 euros, le prix est réparti entre l'auteur (8 000 euros) et l'éditeur (2 000 euros).



Prix Bernier – Académie des beaux-arts

partagé entre **Thomas Lévy-Lasne** pour **La fin du banal** publié à **Beaux-Arts de Paris éditions** et **Omar Ba** pour **Kaïdara d'Amadou Hampâté Bâ** illustré par **Omar Ba** publié aux éditions **Diane de Selliers**

Ce prix récompense chaque année un ouvrage consacré à l'art. Il peut, sur décision du jury, être partagé. Il est doté d'un montant de 7 000 euros.

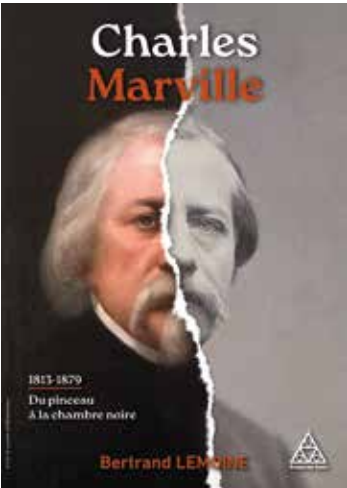


OUVRAGES D'ART

Prix Paul Marmottan – Académie des beaux-arts

décerné à **Bertrand Lemoine** pour **Charles Marville, 1813-1879. Du pinceau à la chambre noire** publié aux éditions **Presses des Ponts**

Ce prix récompense chaque année un ouvrage consacré à l'art. Il est doté d'un montant de 2 500 euros.



ACCÈS À LA CULTURE

Prix européen Art Explora – Académie des beaux-arts

La Fondation Art Explora et l'Académie des beaux-arts se sont associées en 2020 pour le lancement d'un prix à l'échelle européenne en faveur du partage des arts et de la culture avec le plus grand nombre. Ouvert à toutes organisations culturelles européennes, de tous secteurs artistiques, le prix européen soutient les pratiques innovantes en matière d'accès, de participation et d'engagement des publics qui peuvent être partagées partout en Europe. 3 dotations de 50 000 euros chacune, un prix du public de 10 000 euros, ainsi qu'un prix spécial du jury d'un montant de 10 000 euros sont remis annuellement. L'annonce des lauréats aura lieu en décembre.

PATRIMOINE

Prix Spécial de la Fondation Louis Le Masson et François Masson – Académie des beaux-arts

décerné au **Château de Rambouillet**

Depuis 2023, la Fondation décerne un Prix spécial destiné à soutenir un site, une organisation, un lieu de patrimoine ou une initiative en lien avec la vie ou les œuvres des frères Le Masson/Masson. Il est doté d'un montant maximal de 50 000 euros.



Le mobilier de Georges Jacob à la Laiterie de la Reine © Benjamin Gavaudo / Centre des monuments nationaux

ACCÈS À LA CULTURE

Prix Hugot – Institut de France

décerné à **Talents & Violon'celles**

Le prix est destiné à « favoriser la formation des élites, aider à la connaissance du patrimoine matériel et spirituel de la France, donner à la musique sa place dans la culture française et dans la formation de l'homme ». Remis annuellement sur proposition de chacune des académies de l'Institut de France, il est doté d'un montant de 15 000 euros.



© Gilles Arbwick

ARTS NUMÉRIQUES

Prix Arts numériques Fondation Etrillard – Académie des beaux-arts

décerné à **Jonas Lund**

La Fondation Etrillard, fondation familiale suisse et l'Académie des beaux-arts ont créé ensemble le Prix Arts numériques en 2025. Ouvert aux candidats de toute nationalité résidant en Europe, sans limite d'âge, ce prix inédit récompense une œuvre numérique récente en résonance avec les disciplines artistiques représentées à l'Académie, la peinture, la sculpture, l'architecture, la gravure et le dessin, la musique, le cinéma, la photographie et la chorégraphie. Ce prix annuel saluant le parcours et l'œuvre de l'artiste est doté d'un montant de 20 000 euros.

RECHERCHE

Bourses de thèse de la Fondation Louis Le Masson et François Masson – Académie des beaux-arts

La Fondation remet des bourses destinées à financer des thèses d'histoire de l'art, dotées de 5 000 euros. Elles ont été attribuées à **Mélanie Budin** et **Cyprien Cheminat**.



Les concessions de jouissance en France (1816-1848)
© Musée du Louvre
Vincent Baillais



La caricature sous Napoléon I^{er} (1799-1815) : une histoire sociale, économique et politique de la satire en période de censure



MVP (Most Valuable Painting), vue d'exposition de "Studio Visit: How to Make Art in the Age of Algorithms", Francisco Carolinum, OÖ Art, Linz, 2022

PRIX DU SALON

DANS LE CADRE DU SALON DES ARTISTES FRANÇAIS 2025

L'Académie des beaux-arts décerne chaque année un certain nombre de prix dans le cadre du Salon des artistes français dans les disciplines de la peinture, de la sculpture et de la gravure.

Prix Achille Fould-Stirbey

décerné à **Claire Coupvent des Graviers**



Ce prix récompense l'œuvre d'un peintre français et est doté d'un montant de 10 000 euros.

Porte-voix, acrylique et brou de noix sur toile de coton, 2025
© Emeric Fohlen
© ADAGP, Paris, 2025

Prix Bastien-Lepage

décerné à **Édith Monin dit BOUCHON**



Ce prix récompense un peintre français annuellement et est doté d'un montant de 4 000 euros.

La fête du Louvre

Prix Colmont

décerné à **Eric Vialla dit TWEAK**

Ce prix est décerné chaque année alternativement à un peintre, un sculpteur ou un graveur. Il est doté d'un montant de 4 000 euros.



Linka 2, acier rouillé © Eric Vialla

Prix Dagnan-Bouveret

décerné à **Takue Higuchi**



Ce prix récompense annuellement un artiste peintre et est doté d'un montant de 1 500 euros.

Cafeteria des souvenirs, huile

Depuis 2022, l'Académie des beaux-arts a développé son action en faveur de l'accueil d'artistes et de chercheurs en résidence déployée à travers des programmes spécifiques, mis en œuvre soit dans ses propriétés (Villa Dufraine à Chars, Villa Marmottan à Boulogne-Billancourt) ou bien en lien avec des partenaires historiques comme la Cité internationale des arts à Paris. Une quarantaine d'artistes et chercheurs sont, ainsi, chaque année, lauréats de ces différents programmes.

VILLA DUFRaine

Le site accueille jusqu'à 10 artistes regroupés autour d'un commissaire et d'un projet d'exposition, mais aussit un artiste graveur, un compositeur et des photographes.

Andy Rankin, commissaire, Louise Belin, Megan Bruinen, Liên Hoàng-Xuân, Elouan Le Bars, Puqi Liu, Mathieu Sauvat, Anne Swaenepoël, Maxime Vignaud.

Axelle Ponsonnet, Demian Rudel Rey, Clémence Purkat, Eloïse Vuaroqueaux*.

VILLA MARMOTTAN

Parmi les 3 résidences d'artistes de la Villa Marmottan, l'une est dédiée à la composition musicale et les deux autres accueillent, à tour de rôle, des créateurs issus de toutes les autres disciplines artistiques représentées au sein de l'Académie des beaux-arts.

Guilherme de Almeida, Enzo Meglio, María José Suárez Sarrazin*.

Elle accueille également des chercheurs travaillant sur la première moitié du XIX^e siècle.

Ian Byrd, Agathe Cabau, Jorge Felipe-Gonzalez, Aditi Gupta*.



PROGRAMMES ACADEMIE DES BEAUX-ARTS x CITE INTERNATIONALE DES ARTS

3 programmes de résidences accueillent chaque année une dizaine d'artistes.

Le programme « Arts visuels » accueille 4 artistes sur le site de Montmartre de la Cité internationale des arts.

Kamal Aljafari, Yolanda Ceballos, Jammie Holmes, Gilles Roudière*.

Le programme « Architecture et Paysage » accueille 2 architectes ou paysagistes sur le site du Marais de la Cité internationale des arts.

Hin Fung Sherman Lam, Tuca Vieira*.

Le programme « Chorégraphie » accueille 2 chorégraphes sur le site du Marais de la Cité internationale des arts.

Morgane Bonis et Manon Torné-Sistéro (duo), Shelly Ohene-Nyako*.

PROGRAMME FONDATION BERNARD GRAU – ACADEMIE DES BEAUX-ARTS x CITE INTERNATIONALE DES ARTS

Chaque année, 2 artistes cubains bénéficient d'un atelier-logement au sein de la Cité internationale des arts. Le programme accueille, à tour de rôle, des artistes issus de toutes les disciplines représentées à l'Académie.

Claudia Hilda Rodriguez Pozo, Yasel Muñoz Álvarez*.

L'Académie des beaux-arts soutient par ailleurs l'accueil d'artistes en résidence à l'Académie de France à Rome - Villa Médicis, à l'Académie de France à Madrid - Casa de Velázquez, au château de Lourmarin (Fondation Lourmarin Robert Laurent-Vibert) notamment.

* Artistes et chercheurs lauréats des programmes de résidences en 2025-2026.



Présidente pour l'année 2025 : Coline Serreau
Vice-président pour l'année 2025 : Jean Gaumy
Secrétaire perpétuel : Laurent Petitgirard

Peinture

Yves Millecamps
Philippe Garel
Jean-Marc Bustamante
Gérard Garouste
Fabrice Hyber
Ernest Pignon-Ernest
Hervé Di Rosa
Nina Childress
Tania Mouraud

Sculpture

Claude Abeille
Brigitte Terziev
Pierre-Édouard
Jean Anguera
Jean-Michel Othoniel
Anne Poirier
Eva Jospin

Architecture

Jacques Rougerie
Aymeric Zublena
Alain Charles Perrot
Dominique Perrault
Jean-Michel Wilmotte
Marc Barani
Bernard Desmoulin
Pierre-Antoine Gâtier
Anne Démians

Gravure et dessin

Erik Desmazières
Astrid de La Forest
Pierre Collin
Catherine Meurisse
Emmanuel Guibert

Composition musicale

Laurent Petitgirard
François-Bernard Mâche
Édith Canat de Chizy
Michaël Levinas
Gilbert Amy
Thierry Escaïch
Bruno Mantovani
Régis Campo

Membres libres

Henri Loyrette
François-Bernard Michel
Marc Ladreit de Lacharrière
William Christie
Patrick de Carolis
Muriel Mayette-Holtz
Adrien Goetz
Christophe Leribault
Guy Savoy

Cinéma et audiovisuel

Roman Polanski
Régis Wagnier
Jean-Jacques Annaud
Coline Serreau
Marjane Satrapi

Photographie

Yann Arthus-Bertrand
Jean Gaumy
Dominique Issermann
Françoise Huguier
Valérie Belin

Chorégraphie

Thierry Malandain
Blanca Li
Angelin Preljocaj
Carolyn Carlson

Membres associés étrangers : S.M.I. Farah Pahlavi – Woody Allen – S.A. la Sheikha Mozah – Sir Norman Foster – Philippe de Montebello – Antonio Lopez Garcia – Jiří Kylián – Georg Baselitz – William Kentridge – Giuseppe Penone – Annie Leibovitz – George Benjamin*

Correspondants : **Peinture :** Swie-Hian Tan – Pat Andrea – Lydia Harambourg – Michèle Salmon – Bernard Marcadé – Guy Boyer
Sculpture : Jean Dubos – Didier Bernheim – Wu Weishan – Patrick Poirier – Françoise Docquier – Catherine Francblin
Architecture : Jean-François Collignon – Robert Werner – Frédéric Migayrou – Philippe Trétiack – Sabine Frommel – Francis Rambert – Chris Younès
Gravure et dessin : Sylvie Patin – Claude-Jean Darmon – Emmanuel Pernoud – Thierry Groensteen – Claudine Grammont
Composition musicale : Maryvonne de Saint-Pulgent – Jean-Philippe Collard – Danièle Pistone – Laurence Equilbey – Patrice Fontanarosa – Pascal Rophé – Gilles Cantagrel – Pierre Lemoine
Membres libres : William Barnabas Mc Henry – Arnauld Brejon de Lavergnée – Nahed Ojeh – Michel Hilaire – Jean Bonna – Xavier Patier – Jean-Yves Tadié – Martine Kahane – Florence Viguié-Dutheil
Cinéma et audiovisuel : Hend Sabri – Jean-Pierre Sauvaire – Gabriella Pescucci – Leonor Silveira – Darius Khondji – Christine Gozlan
Photographie : Jean-Luc Monterosso – Sylvie Hugues – Éric Karsenty – Marie Robert – Fred Boucher
Chorégraphie : Dominique Frétard – Didier Deschamps – Laure Guilbert

* dans l'attente de l'approbation par le Président de la République, protecteur de l'Académie des beaux-arts.

Couverture (en ligne de gauche à droite) : Talents & Violoncelles © Gilles Arbwick. Claire Trotignon © ADAGP, Paris, 2025. © Arno Rafael Minkinen. Frédéric Borel © ADAGP, Paris, 2025. Thomas Adès © Marco Borggreve. Jonas Lund. Déchelette Architecture © Mathieu Salvaing. François Boisrond © ADAGP, Paris, 2025. Emilie Lalonde © Anaïs Basellhac. Pages 4, 5, 25 : Maison-atelier Lurçat © Antonio Martinelli. Appartement d'Auguste Perret © François Roelants. Galerie de l'Académie des beaux-arts, Villa Dufraine © Patrick Rimond.



ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS
INSTITUT DE FRANCE

23, quai de Conti - 75006 Paris
academiedesbeauxarts.fr

 @academiebeauxarts
 @AcadBeauxarts
 @academiedesbeauxarts